



# Villejust Informations

A la Une...

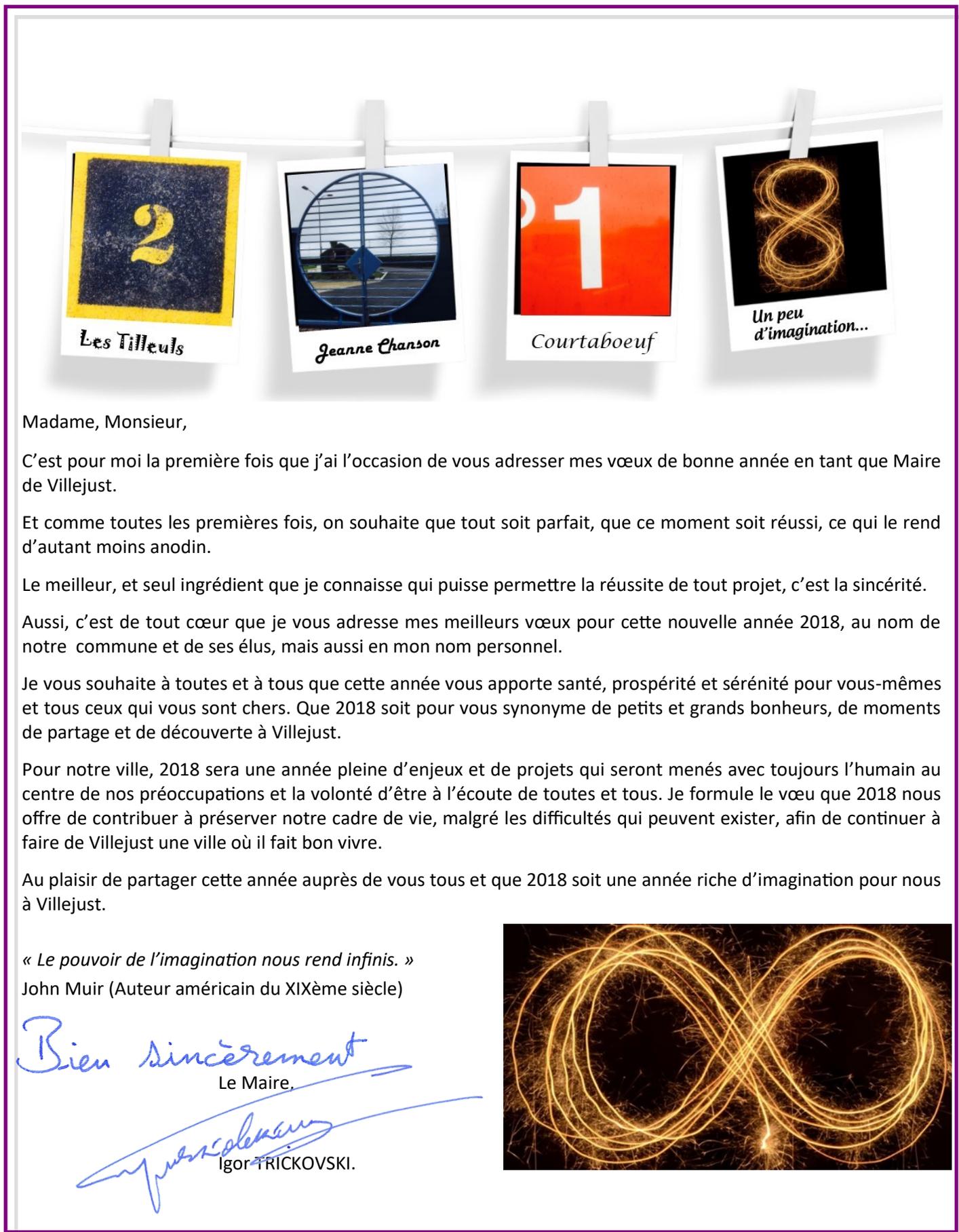
*Igor TRICKOVSKI,  
Maire de Villejust,  
le Conseil municipal  
et le personnel communal  
vous souhaitent  
une excellente année*

**2018**

## Dans ce numéro

|                          |        |
|--------------------------|--------|
| Infos Administratives    | 2 à 5  |
| Cadre de Vie             | 5      |
| Associations, Loisirs... | 6 à 11 |
| Informations Pratiques   | 12     |

## EDITO



Madame, Monsieur,

C'est pour moi la première fois que j'ai l'occasion de vous adresser mes vœux de bonne année en tant que Maire de Villejust.

Et comme toutes les premières fois, on souhaite que tout soit parfait, que ce moment soit réussi, ce qui le rend d'autant moins anodin.

Le meilleur, et seul ingrédient que je connaisse qui puisse permettre la réussite de tout projet, c'est la sincérité.

Aussi, c'est de tout cœur que je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2018, au nom de notre commune et de ses élus, mais aussi en mon nom personnel.

Je vous souhaite à toutes et à tous que cette année vous apporte santé, prospérité et sérénité pour vous-mêmes et tous ceux qui vous sont chers. Que 2018 soit pour vous synonyme de petits et grands bonheurs, de moments de partage et de découverte à Villejust.

Pour notre ville, 2018 sera une année pleine d'enjeux et de projets qui seront menés avec toujours l'humain au centre de nos préoccupations et la volonté d'être à l'écoute de toutes et tous. Je formule le vœu que 2018 nous offre de contribuer à préserver notre cadre de vie, malgré les difficultés qui peuvent exister, afin de continuer à faire de Villejust une ville où il fait bon vivre.

Au plaisir de partager cette année auprès de vous tous et que 2018 soit une année riche d'imagination pour nous à Villejust.

« *Le pouvoir de l'imagination nous rend infinis.* »

John Muir (Auteur américain du XIXème siècle)

*Bien sincèrement*  
Le Maire,

*Igor Trickovski*  
Igor TRICKOVSKI.





## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2017

A 20H30  
(EXTRAIT)

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de*  
**APPROUVER** le rapport du Maire et de Monsieur PLUMERAND, Adjoint aux Grands Travaux  
**VALIDER** le choix de la Société SUEZ comme délégataire du Service Public du réseau communal d'assainissement de la commune de VILLEJUST  
**VALIDER** le projet de Contrat de Délégation de Service Public pour une durée de 15 ans  
**AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le Contrat de Délégation de Service Public ainsi que tout acte y afférent

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2017

A 21H00  
(EXTRAIT)

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de*  
**BAISSER** la part communale de la Redevance Assainissement de **0,33€/m<sup>3</sup> à 0,10€/m<sup>3</sup>**  
*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de*  
**ACCEPTER** la Décision Modificative n°6 au Budget Primitif 2017 de la commune telle que proposée par Monsieur le Maire

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2017

A 20H30  
(EXTRAIT)

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de*  
**ACCORDER** l'indemnité de conseil au Receveur Municipal au taux de 100% pour l'année 2017  
*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de*  
**AUTORISER** jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2018, le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent  
*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de*  
**DESIGNER** auprès de l'Association Inter'Val, les délégués élus suivants :  
**Titulaire : Marie-Claude ARTHUS-BERTRAND** **Suppléant : Isabelle ARMAND**  
*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de*  
**DESIGNER** auprès du CLIC Orgyvette, les délégués élus suivants :  
**Titulaire : Isabelle ARMAND** **Suppléant : Yvette SIBILIA**  
*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de*  
**FIXER** la somme à allouer par an et par berceau à la crèche inter-entreprises « Câlines Matins » à 10.000 € à compter du 1er janvier 2018  
**AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le contrat de réservation correspondant  
*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de*  
**APPROUVER** la nouvelle convention tripartite entre les communes de Champlan, Villebon-sur-Yvette et Villejust, relative au fonctionnement du RAM intercommunal  
**AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention  
*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de*  
**APPROUVER** les tarifs de l'Espace Jeunes tels que proposés  
*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de*  
**CREER** un emploi d'Ingénieur Territorial à temps complet à compter du 1er janvier 2018  
**MODIFIER** le tableau des emplois en conséquence  
*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de*  
**AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention avec CPS pour le remboursement de l'entretien des ZAE Courtaboeuf 3 et 7 pour la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2017

\*\*\*\*\*

Retrouvez les procès-verbaux de ces conseils municipaux dans leur intégralité sur notre site internet  
[www.mairie-villejust.fr](http://www.mairie-villejust.fr) - Rubrique Votre Mairie - Les Conseils Municipaux



PERRAY VAUCLUSE

## GROUPE PUBLIC DE SANTE PERRAY-VAUCLUSE JOURNEES PORTES OUVERTES ET CONCOURS 2018

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers du Groupe Public de Santé Perray-Vaucluse assure la formation pour l'obtention du Diplôme d'Etat d'Infirmier.

Il est agréé pour l'accueil de **100 étudiants** par année.

Le prochain concours d'entrée aura lieu le 04 avril 2018 (*clôture des inscriptions le 05 mars 2018*) pour une rentrée le 04 septembre 2017.

Afin de faire découvrir l'Institut, **des journées Portes Ouvertes seront organisées** le mercredi 07 février et le samedi 10 février 2018 de 10h00 à 16h00.

**Pour toute information :**

Par téléphone : 01 69 25 43 16 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Par internet : <http://www.perrayvaucluse.fr/professionnels/ifs-i-195.html>



## OUVERTURE DE « LA CAUSERIE DES AIDANTS » DU CLIC ORGYVETTE



Le CLIC Orgyvette a le plaisir de vous informer de l'ouverture prochaine de **La Causerie des aidants**, en partenariat avec la MSA (Mutualité Sociale Agricole), lieu convivial d'information et d'échanges pour les aidants familiaux.

**La Causerie des aidants** s'adresse à toutes personnes accompagnant au quotidien un proche confronté à la maladie et/ou à la perte d'autonomie, domiciliées sur une des communes du territoire d'intervention du CLIC Orgyvette.

Les rencontres, libres et gratuites, auront lieu tous les 1er mardi du mois de 14h30 à 16h30 au :

**Bar-Brasserie de l'Hôtel de ville de Ballainvilliers**  
1 Rue St Sauveur  
91160 Ballainvilliers  
(parking à proximité)

*Seule une consommation (au choix) sera à la charge de l'aidant.*

**La Causerie des aidants** a pour objectifs de permettre aux aidants d'échanger en toute confiance, de prendre du temps pour eux, de pouvoir partager des expériences et des interrogations, de recevoir des informations et des conseils.

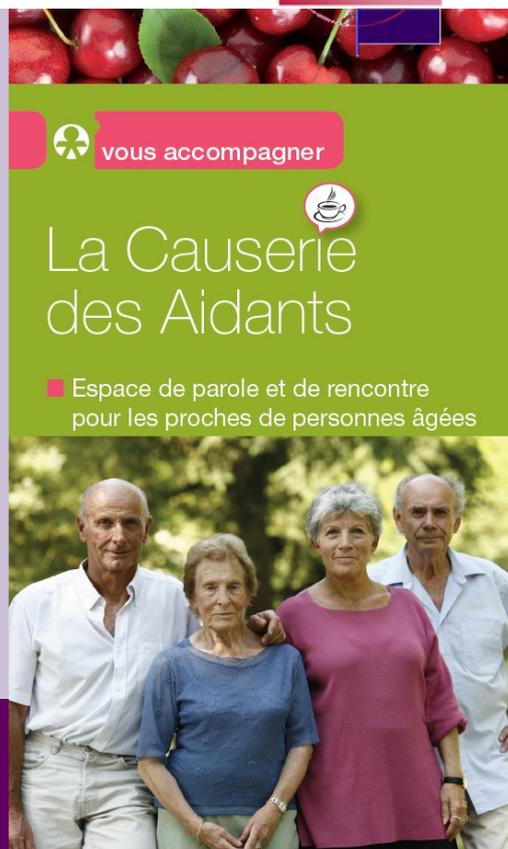
Les séances, sur des thématiques différentes à chaque rencontre, seront co-animées par le CLIC et la MSA, en présence d'un professionnel spécialisé pour animer les débats, apporter des informations et répondre aux questions.

**COMMENT PARTICIPER OU AVOIR DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :**

CLIC ORGYVETTE - 77 Rue du Perray - 91160 BALLAINVILLIERS

Tél. : 01.69.80.46.92

Email : [clic.orgyvette@wanadoo.fr](mailto:clic.orgyvette@wanadoo.fr)





## NOUVEAUX ARRIVANTS ? VILLEJUST VOUS ACCUEILLE

### APPEL AUX NOUVEAUX HABITANTS ! INSCRIVEZ-VOUS !

Si vous êtes arrivés à Villejust depuis janvier 2016, faites vous connaître.

Nous vous donnons rendez-vous **le samedi 10 février 2018 en mairie, sur inscription**, afin de pouvoir partir à la découverte de Villejust à bord d'un bus avec le Maire et les élus. A l'issue de cette visite nous serons heureux de partager ensemble un cocktail de bienvenue.

#### COUPON RÉPONSE D'INSCRIPTION À L'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS.

Merci de l'adresser au Cabinet du Maire en mairie de Villejust, 6 rue de la Mairie, ou bien par mail à [secretariat-maire@mairie-villejust.fr](mailto:secretariat-maire@mairie-villejust.fr) et ce avant impérativement **le 20 janvier 2018**.

(Le nombre de réponses déterminera la réservation de bus)

✂ -----

Nom et Prénoms : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

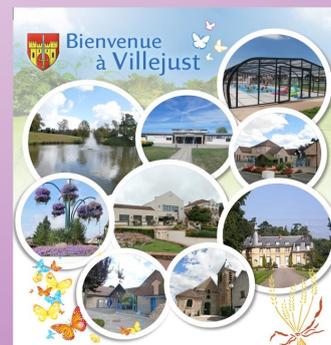
Téléphone : \_\_\_\_\_

Date d'arrivée à Villejust : \_\_\_\_\_

Participera à la visite en bus de la Commune : OUI  NON

Nombre de personnes pour cette visite : \_\_\_\_\_

**NB: En cas d'empêchement après votre inscription, nous vous remercions de bien vouloir prévenir les services de la mairie au plus tôt.**



## Cadre de vie

### LUTTE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

La **chenille processionnaire** est un insecte ravageur défoliateur des essences du pin et autres résineux. Ce nuisible est connu pour la capacité qu'ont ses larves à libérer des poils urticants microscopiques en forme de harpon qui provoquent des réactions cutanées importantes, boutons, démangeaisons, lésions oculaires et respiratoires.

Les effets sur la santé sont liés à une exposition aux poils urticants et allergisants. Chaque chenille possède de minuscules poils microscopiques qui sont emportés par le vent. Des réactions allergiques, des démangeaisons très vives, conjonctivite, toux irritative et parfois des troubles graves peuvent survenir lorsque les poils entrent en contact avec la peau ou les muqueuses. Il est nécessaire de contacter au plus vite un médecin en cas de troubles graves à la santé.

Des méthodes de luttés efficaces existent contre la chenille processionnaire du pin et du chêne. Ces traitements sont le plus souvent respectueux de l'environnement :

**Échenillage** : couper les nids et brûler les cocons

**Piégeage** : Écopiège et piège à phéromone

**Traitement biologique** : Bacillus Thurengiensis (Bacille de Thuringe)

**Aussi, dès détection de leur présence, il est nécessaire d'intervenir pour éviter leur prolifération en prenant les précautions allant de pair et en faisant appel à des professionnels si besoin.**



ECHENILLAGE



ECOPIEGE

PIEGE A PHEROMONE



TRAITEMENT BIOLOGIQUE



## REMISE DES COLIS DE NOËL A NOS SENIORS

Cette année, le Maire et les membres du CCAS ont décidé d'organiser un goûter pour la remise du traditionnel Colis de Noël offert à nos aînés. C'est donc plus de 100 personnes qui nous ont fait le plaisir de leur présence lors de cette réjouissance très conviviale qui s'est déroulée en mairie, le 27 novembre dernier de 14h à 17h.

Le colis de Noël est un moment attendu par tous les aînés de la Commune âgés de 65 ans et plus qui ont la possibilité de venir chercher eux-mêmes leur colis offert en mairie ou que celui-ci leur soit porté à domicile.

Outre le plaisir de recevoir un coffret gourmand, ce fut un moment agréable pour les aînés, de se retrouver et passer un agréable moment autour d'un café et de gâteaux avec les amis. Mais ce fut aussi et surtout l'occasion, d'apporter du réconfort et de la chaleur à nos anciens qui sont parfois seuls en ces période de fêtes.



## Associations, loisirs, culture

### RETOUR SUR LA SORTIE AU MARCHÉ DE NOËL D'ARRAS



Une magnifique journée organisée par le CCAS le 2 décembre dernier où la magie de Noël a comblé les participants. La magnifique GrandPlace d'Arras recouverte de moquette rouge rassemblait 140 artisans et exposants, auprès desquels nos voyageurs ont pu faire de belles découvertes.

Malgré un soleil très timide et un froid saisissant, certains se sont adonnés au plaisir de la glisse, d'autres aux manèges, quelques grandes émotions en haut de la grande roue d'où la vue sur cette place illuminée était splendide.

Une belle parenthèse avant les fêtes, où tous les sens ont pu être comblés !





## RETOUR SUR LE MARCHÉ DE NOËL A VILLEJUST

C'est dans une ambiance chaleureuse et empreinte de la féerie de Noël que les décorations de Noël, les articles de fête, les produits du terroir et les fabrications artisanales, se sont présentés à nous lors du Marché de Noël organisé par les associations en partenariat avec la municipalité qui s'est déroulé **le samedi 16 décembre dernier sur le parvis du centre commercial « L'Aubépine »**.

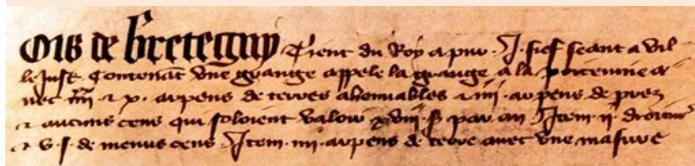
*C'était l'occasion de trouver à coup sûr de quoi habiller son sapin, des idées de cadeaux originales ou de quoi concocter de délicieux festins pour les fêtes.*

Tout au long de la journée, pour combler les petites faims, les visiteurs ont pu goûter aux crêpes, à tout un assortiment de délicieux gâteaux fabriqués par les parents mais aussi à un bon vin chaud pour un peu de réconfort afin de braver cette froide journée d'hiver !





## REGARDS EN ARRIERE

Villejust – Histoire ancienne, 1<sup>ère</sup> partie...

Exemple de texte ancien du 13<sup>ème</sup> siècle et sa transcription citant La Poitevine

« OIS [LOUIS] DE BRETIGNY tient du Roy, a pris un fief séant à Villejust contenant une grange appelée la Grange à la Poitevine à 90 arpents de terres aliénables, 4 arpents de prez à aucun cens qui soloient valoir 18 slz par item en droiture et 6 slz de menus cens, item 4 arpents de terre avec une mazure. »

## Un aperçu par l'abbé LEBEUF (1687-1760)

Les textes anciens permettent d'avoir un aperçu du village tel qu'il était il y a plusieurs siècles. Les travaux d'historiens, comme ceux de l'abbé **Jean LEBEUF** ou du géographe **Malte BRUN** nous sont heureusement parvenus. Nous vous proposons ici la première partie de la description de Villejust faite par **Jean LEBEUF** et publiée sous Louis XV dans son «*Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*». Le texte vous est présenté tel qu'il fut écrit en 1759 :

## Peu d'informations avant 1100

« Nous n'avons rien qui fasse mention de Villejust avant le 12<sup>ème</sup> siècle, et que dans le même siècle, l'un des deux Titres qui en parle, l'appelle en Latin *Vila Juste* et dans l'autre *Villa Juxta*, nous ne savons que croire sur son véritable nom. Il est peut être plus à propos de laisser au lecteur de choisir sur l'étymologie quand il aura lu le peut que l'on peut dire sur ce lieu, plutôt que d'en devoir décider. »

## Villejust, terre de cultures

« Cette paroisse est à cinq lieues de Paris à gauche de la route de Chartres, une lieue par de là Palaiseau. En approchant de ce village, on trouve du côté de Paris une montagne roide vers le haut de laquelle sont les vignes du lieu qui sont exposées vers le levant et produise du bon vin blanc. Après quoi, on se trouve dans la plaine de labourages dans la quelle est bâti le village et dont le territoire ne laisse pas d'être garni de vergers avec grande quantité de pommiers. De l'endroit où sont les vignes, la vue est charmante vers Palaiseau, Longjumeau et Juvisy. On aperçoit même des pays par de là Paris. Il est d'usage dans les livres de l'Election de Paris de ne pas nommer Villejust sans lui joindre son principal hameau qui est Fretay que quelques auteurs de cartes écrivent Freté et d'autres encore plus mal Ferté. »

## 250 habitants en 1709

« Le dénombrement de 1709 met en ces deux lieux ensemble 32 feux, 50 selon le sieur Doisy, le Dictionnaire Universel des Villages de France y compte

en tout 230 habitants. Il faut y comprendre un autre écart appelé La Poitevine, situé entre Villejust et Fretay. »

**Jean LEBEUF**, historien et érudit, né à Auxerre et mort à Paris (1687-1760), fut chanoine et sous-chantre de la cathédrale d'Auxerre.

Il composa un très grand nombre d'écrits qui lui valurent d'être nommé membre de l'académie des inscriptions en 1740.

Par exemple : *Les Antiquités de Paris et de ses environs* ou encore, entre 1754 et 1758, un ouvrage comportant 15 volumes : *L'Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*. C'est un véritable monument, recueil d'une incomparable richesse dans laquelle puisent tous ceux qui s'intéressent à la géographie et aux antiquités de l'Île-de-France. Il faut joindre à cet ouvrage, son *Histoire de la banlieue ecclésiastique de Paris*.



Sources : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean\\_Lebeuf](https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_Lebeuf)  
[http://auxerre.historique.free.fr/Personnages/abbe\\_lebeuf.htm](http://auxerre.historique.free.fr/Personnages/abbe_lebeuf.htm)

Les environs de Villejust au 18<sup>ème</sup> siècle



A suivre...

Pour Regards en arrière, Thierry ETIENNE

Le nom de janvier provient du nom latin du mois, *ianuarius* ou *januarius*, lui-même nommé en l'honneur de **Janus**, dieu romain dieu des commencements et des fins, des choix, des clés et des portes.

**Dicton du mois** : *Au mois de janvier, mieux vaut voir le loup dans les champs, qu'un homme en chemise.*



## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

## UN NOËL MAGIQUE A LA BIBLIOTHEQUE

Ca sent bon le pain d'épices dans les livres de la bibliothèque, comme c'est bizarre...

Il faut croire que le Père Noël était attendu !

Dès le début du mois de décembre, la bibliothèque se pare des décorations de Noël, le village et son petit train sont au rendez-vous, et un sapin accueillant n'attend que les paquets cadeaux pour remercier un certain Père Noël !

Cette année encore, petits et grands ont emprunté de nombreux livres sur Noël, sur les cadeaux et sur les recettes appétissantes qui le feront venir plus vite...

Rendez-vous attendu des enfants tous les mois, la dernière Heure du Conte de l'année était consacrée à quelqu'un que les enfants aiment beaucoup... le Père Noël !

Un goûter clôturait ce moment de rêve et de magie. Vivement l'année prochaine !

Marie-Claire vous souhaite de bonnes vacances et une bonne année 2018 !



## FÊTE DE FIN D'ANNEE DU RAM

Pour bien terminer l'année et à quelques jours à peine de Noël, les assistantes maternelles de la commune se sont retrouvées en compagnie des enfants à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) des Coudrayes pour Fêter Noël un peu en avance aux côtés du Maire et de Madame TINTURIER, Responsable du Relais des Assistants Maternels (RAM) Intercommunal du Moulin.

**Une jolie fête pleine d'histoires racontées et de Chansons !**



## JEUNESSE



**Un lieu pour se retrouver.  
Des activités originales à partager.  
Des animations pendant les vacances.**

**La mairie met en place à partir des vacances de février 2018 un accueil pour les collégiens de la ville âgés de 11 à 15 ans.**



Venez découvrir le club ados et rencontrer les accompagnateurs avant son ouverture lors de la journée porte ouverte, **le samedi 3 février 2018 de 10h à 12h**. Vous pourrez alors poser toutes vos questions et vos idées seront encore les bienvenues !

Les dossiers d'inscription seront également disponibles.

Nous vous invitons dans le précédent numéro du Villejust Informations à participer en proposant un nom et des activités que vous aimeriez pouvoir y trouver.

Vos propositions sont toujours les bienvenues, vous pouvez pour cela nous les adresser par mail à [jeunesse@mairie-villejust.fr](mailto:jeunesse@mairie-villejust.fr)

Donc n'hésitez pas à en parler à vos ados à la maison. Ce lieu, avec ses activités, ses animations, ses sorties, ce sera le leur ! Il sera à leur image et ils participeront à lui donner son identité pour qu'il leur ressemble et qu'ils s'y sentent bien.

Vous pouvez d'ores-et-déjà prévoir pour les prochaines vacances. L'accueil se fera selon 2 formules, un accueil dans les locaux tous les matins sans autre paiement que celui de l'inscription initiale annuelle pour 10€, qui leur permettra de s'y rendre toutes les matinées de vacances de 9h à 12h30 pour y trouver des flippers, un billard, un baby-foot, des jeux de société, des BD, des livres, etc... en présence d'un animateur qui sera là pour les accompagner plus que pour les encadrer.

D'autre part, les après-midi, jusqu'à 18h30, seront elles consacrées à des activités ciblées, que ce soit la création de meubles en palettes, des découvertes originales de pratiques artistiques ou sportives, des sorties culturelles aux alentours, pour un tarif unique et forfaitaire de 8€.

Enfin, au moins une fois par semaine, il sera proposé une sortie de plus grande ampleur qui se tiendra sur la journée complète pour un forfait unique là aussi de 15€.

**Alors venez ! Montez à bord pour vivre l'aventure de vacances entre jeunes !**

## RANDONNEES PEDESTRES



Prenez de bonnes résolutions, venez marcher !

**Voici le calendrier des randonnées pédestres :**

|                  |                  |                              |
|------------------|------------------|------------------------------|
| Lundi 15 janvier | lieu non précisé | Annie RAYMOND                |
| Lundi 22 janvier | lieu non précisé | Chantal et Christian BOURGES |
| Lundi 29 janvier | lieu non précisé | Anne CHEVILLARD              |
| Lundi 05 février | lieu non précisé | Non défini                   |
| Lundi 12 février | lieu non précisé | Non défini                   |

**RDV à Nozay, parking du cimetière à 13h30, départ 13h45 précises.**



Pour tout renseignement ou pour obtenir les coordonnées des guides, venez visiter le site <http://randulis.free.fr>

## Associations

Pour la parution du n° 446,  
les articles associatifs à faire  
paraître devront parvenir en  
mairie au plus tard le

**Lundi 15 janvier 2018**

## Ramassage des encombrants

**Vendredi 12 janvier 2018**

Retrouvez toutes les dates sur  
notre site internet :

[www.mairie-villejust.fr](http://www.mairie-villejust.fr)  
Rubrique Ville pratique



## Horaires d'ouverture de la mairie (services fermés au public le mercredi)

|   |                                      |
|---|--------------------------------------|
| Accueil - CNI - sacs végétaux                         | 01.69.31.74.40                       |
| Affaires générales - Etat civil                       | 01.69.31.74.43                       |
| Lundi, mardi, jeudi, vendredi :                       | de 10h30 à 12h00<br>de 13h30 à 17h30 |
| Samedi (permanence)                                   | de 09h00 à 12h00                     |
| <br>  |                                      |
| Affaires scolaires                                    | 01.69.31.74.42                       |
| Lundi, mardi, jeudi, vendredi :                       | de 10h30 à 12h00<br>de 13h30 à 17h30 |
| Samedi (permanence)                                   | de 09h00 à 12h00                     |
| <br>  |                                      |
| Urbanisme   | 01.69.31.74.46                       |
| Lundi, mardi, jeudi, vendredi                         | de 13h30 à 17h30                     |
| Eventuellement sur rendez-vous<br>uniquement le matin | de 09h00 à 10h30                     |
| <br>  |                                      |
| Services techniques (secrétariat)                     | 01.69.31.74.46                       |
| Fax   | 01.60.14.65.82                       |

## Bureau Municipal

|                              |  |
|------------------------------|--|
| Igor TRICKOVSKI              | Maire  |
| Sylvie ARMAND-BARBAZA        | 1 <sup>ère</sup> Adjointe Finances, Affaires Scolaires et Péricolaires               |
| Didier MEZIERES              | 2 <sup>ème</sup> Adjoint Urbanisme opérationnel                                      |
| Sauveur CONCORDIA            | 3 <sup>ème</sup> Adjoint Environnement, Entretien du Patrimoine, Anciens Combattants |
| Isabelle ARMAND              | 4 <sup>ème</sup> Adjointe Action Sociale, Solidarité, Jeunesse                       |
| Serge PLUMERAND              | 5 <sup>ème</sup> Adjoint Travaux   |
| Pierre CAMBON                | Délégué Développement numérique, Nouvelles Technologies                              |
| Marie-Claude ARTHUS-BERTRAND | Déléguée Animation, Evènement associatif   |
| Valéry LAURENT               | Délégué Santé  |

Pour prendre rendez-vous, contact en Mairie :  
Secrétariat du Maire - 01 69 31 74 41  
Email : [secretariat-maire@mairie-villejust.fr](mailto:secretariat-maire@mairie-villejust.fr)

### Conception et rédaction :

Liliane GASPARIK

### Contact :

[gasparik.liliane@mairie-villejust.fr](mailto:gasparik.liliane@mairie-villejust.fr)

